

Interpellation au Conseil communal de Gland

« Démarches participatives : Clarifications nécessaires pour une implication citoyenne efficace »

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2024, le Municipal Yves Froidevaux a exprimé son intention de promouvoir des démarches participatives pour définir l'avenir de l'urbanisme à Gland. Cette initiative, bien que louable, suscite plusieurs questions quant à sa mise en œuvre concrète et à son impact réel sur la population.

Nos interrogations portent sur les points suivants :

1. **Plan d'Affectation (PA) :** Quelle sera la réelle influence des citoyens dans le processus de modification du PA, notamment concernant le degré de densification, sachant que le projet est déjà à l'examen du Canton ?
2. **Zone Gare Sud :** Si la décision de ne plus y installer l'administration communale est déjà prise et que plusieurs concours d'urbanisme ont été réalisés, quel espace reste-t-il pour une participation citoyenne effective ?
3. **Plans de quartier initiés par des promoteurs privés :** Comment la Municipalité envisage-t-elle d'inciter ces promoteurs à adopter des approches participatives, alors que les projets récents semblent privilégier une densification maximale ?
4. **Aménagement de la route du Mont-Blanc :** Lors de la votation sur la tour SwissQuote, des promesses ont été faites concernant la création d'un espace convivial sur cette route. Où en est ce projet ? Une démarche participative est-elle prévue pour son élaboration ?

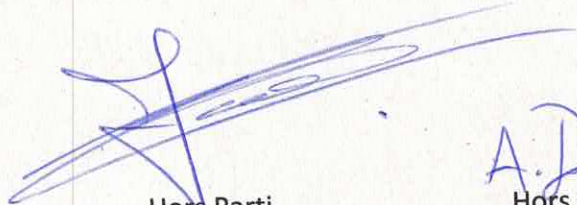
Compte tenu de l'importance stratégique de ces choix pour la qualité de vie, la mobilité et le vivre-ensemble à Gland, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir éclaircir les points suivants :

1. **Projets concernés par les démarches participatives :** Quels sont les projets spécifiques pour lesquels des démarches participatives sont envisagées ? Existe-t-il un calendrier précis pour leur mise en œuvre ?
2. **Objectifs des démarches participatives pour les projets mentionnés :** Pour chacun des quatre projets évoqués, quels sont les objectifs précis que la Municipalité souhaite atteindre en engageant un dialogue avec la population ?

3. **Suspension des modifications du PA pour la zone Gare Sud** : La Municipalité envisage-t-elle de suspendre toute modification du PA de la zone Gare Sud jusqu'à la tenue d'une consultation publique ?
4. **Définition et méthodologie des démarches participatives** : Quelle est la définition que la Municipalité attribue aux « démarches participatives » ? Quelle méthodologie sera adoptée pour garantir une inclusion véritable de la population, au-delà des séances d'information restreintes, comme cela a pu être le cas pour le projet de requalification de la Vy-Creuse ?

Nous insistons sur l'importance d'un dialogue transparent et constructif dans les processus décisionnels impactant notre ville et ses habitants. Une communication claire et une réelle implication citoyenne sont essentielles pour renforcer la confiance et assurer le succès des projets communaux.

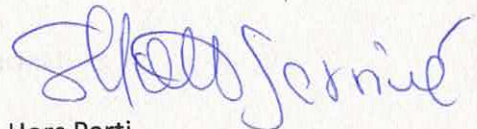
Gland, le 5 février 2025



Hors Parti
José CAIANO



Hors Parti
Arnaud DURAND



Hors Parti
Stella MOTTA